

Ordre du jour :

1-Bilan de la rentrée scolaire: effectifs, fonctionnement, personnel.

2-Fonctionnement et organisation pédagogique: aide aux élèves en difficulté, RASED, dispositif ULIS, enseignante supplémentaire, outils et projets pédagogiques.

3-Mise en place du protocole sanitaire.

4-Vivre ensemble ; question des parents : comment sont gérés les incivilités et les conflits à l'école ?

5-Question des parents : est-il possible de mettre en place une étude surveillée à l'école ?

6-Sécurité à l'école : exercices effectués.

7-Vote du règlement intérieur de l'école élémentaire Daudet

8-Point sur les travaux effectués et à venir (vidéoprojecteurs, etc.)

9-Coopérative scolaire : présentation du bilan d'activité et du bilan financier de la coopérative scolaire loi 1901.

Étaient présents :

Mairie : BELMONTE Éline, Adjointe au Maire
FABRY Florence, élue

Représentants des parents d'élèves :

ALPE :

BAGUE Anne
BRUNEAUX Nathalie
CARPE DE CHAZAUX Sophie
COURTADE Caroline
MOREAU Nadège

BONFANTI Gladys
HENRY Delphine
ANDRAUD Séverine

FCPE :

DOKUZLIEVA Daniela

Enseignants :

directeur : GAY Philippe
BARET Flora
FRANCOUAL Camille
TIBO Delphine
MULLIER Marie
SALGUES Joëlle
BLOMME Laurie
R.A.S.E.D. : BOISSEAU Annick, GUANDALINO Joëlle

BÉGUÉ Muriel
SAUNIER Sophie
LABEYRIE Stéphanie
RICHARD Marielle
BARBET Grégory

Invités :

Directeur ALAE : VINCENT Stéphane

Excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : KHORSI Christine.

Enseignante : COLOIGNER Jessica

Représentants des parents d'élèves :

Mme BARET est désignée secrétaire de séance.
La séance est ouverte à 17h45.

Accord du conseil pour le rajout d'un point à l'ordre du jour : rythmes scolaires.

1-BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE: EFFECTIFS, FONCTIONNEMENT, PERSONNEL.

Pour rappel, projection pour l'année scolaire 2020-2021 le 11 juin :

cp	ce1	ce2	cm1	cm2	ULIS	total:
66	91	64	68	76	14	379

Effectifs le 05/11/2020 :

0	3	4	3	4		14	
cp	ce1	ce2	cm1	cm2	ulis	total:	
70	95	69	69	81		384	
28						28	Sandrine MIGNOTTE CI 2
27						27	Marie MULLIER CI 5
15	10	2			2	27	Sandrine DANNÉ CI 4
	28	1			1	29	Laurie BLOMME / Camille FRANCOUAL CI 1
	28				1	28	Joëlle SALGUES CI 3
	29				1	29	Aurore ZAMPETTI / Virginie BICA CI 14
		27	1		1	28	Stéphanie LABEYRIE CI 15
		29			2	29	Wafa BEKKOUCHEA / Sophie SAUNIER CI 16
		10	14		1	24	Estelle GALINAT / Virginie BICA CI 12
			28		1	28	Marie CADAUX CI 13
			26			26	Jessica COLOIGNER / Camille FRANCOUAL CI 11
				27	1	27	Flora BARET CI 10
				27	2	27	Marielle RICHARD CI 8
				27	1	27	Muriel Bégué CI 9
					14		Delphine TIBO CI 7
			total			384	
							MOYENNE 27,43

Personnel : 6 AESH
2 services civiques

Depuis l'an dernier, l'équipe enseignante demande que les élèves d'ULIS soient pris en compte dans l'examen de la carte scolaire comme le demande le ministre : cela justifierait une ouverture de classe. Cela n'a pas été fait.

Lors de la dernière réunion du conseil d'école, les enseignants ont demandé à la mairie d'affecter les nouveaux élèves sur l'école Rivière. Cela n'a été fait que sur la zone tampon.

Aussi 9 nouvelles inscriptions ont eu lieu à la rentrée sur l'école Daudet .

Mme Belmonte précise que les affectations ont été faites au cas par cas. Les inscriptions à l'école Daudet concernent des familles qui n'avaient pas de possibilité de transport sur Rivière. Deux élèves sont partis sur Pagnol et des dérogations ont été refusées à des familles voulant venir sur Daudet.

Mme Moreau précise que des réunions pour inciter les parents à transférer certains enfants sur une école se font sur d'autres communes.

Mme Fabry indique qu'il y a lieu de prendre en compte l'intérêt de l'enfant avant d'envisager un transfert. Les familles qui sont restées sur Daudet n'avaient pas d'autre solution (notamment en transport).

Les enseignants demandent une réflexion en amont pour que les effectifs soient mieux répartis, tout en considérant les problématiques de transport des familles.

Mme Salgues souligne qu'il est nécessaire d'anticiper les nouvelles inscriptions liées aux constructions de logements.

Mme Bruneaux regrette le manque de coordination entre les parents et la mairie lors de la demande d'ouverture de classe à l'école Daudet. Les parents de l'école Daudet auraient souhaité un accompagnement de la mairie lors d'une première demande d'audience auprès du DASEN. Mme Belmonte précise qu'elle a rencontré le DASEN et qu'elle a demandé une ouverture dans les deux écoles Daudet et Rivière. Elle n'a pas été entendue.

Les classes sont donc chargées, en particulier les classes de CP et CE1, alors que de nombreux élèves ont été fragilisés suite au confinement.

Le DASEN a finalement affecté un enseignant supplémentaire à raison de 2 jours par semaine sur l'école Alphonse Daudet (2,5 jours à l'école Rivière).

Prévision, rentrée 2021 :

81 élèves de cm2 quitteront l'école élémentaire Daudet pour le collège à la rentrée 2021.

	<i>cp</i>	<i>ce1</i>	<i>ce2</i>	<i>cm1</i>	<i>cm2</i>	<i>ULIS</i>	<i>total:</i>
Montée pédagogique	58	70	92	65	66		351
Nouveaux élèves	1	2	3	3	3		
	59	72	95	68	69		363
ULIS	0	2	3	4	3	12	
Total :	59	74	98	72	72		375

Un projet de nouveau groupe scolaire est en cours : Mme Fabry explique que des études ont lieu actuellement sur le foncier. Les concertations seront lancées par la suite.

2-FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE: AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE, RASED, DISPOSITIF ULIS, ENSEIGNANTE SUPPLEMENTAIRE, OUTILS ET PROJETS PEDAGOGIQUES.

APC : activités pédagogiques complémentaires.

PPRE : Un programme personnalisé de réussite éducative (**PPRE**) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité.

Stage de réussite : 6 élèves de cm2 durant les vacances de Toussaint.

L'équipe du RASED : Mme Boisseau, enseignante spécialisée, Mme Guandalino, psychologue de l'éducation nationale.

Evaluations cp ce1 : tous les enseignants ont participé aux passations et à la saisie des résultats. Cela permettra des échanges plus pertinents lors de l'analyse des résultats et de la recherche de solutions aux problématiques repérées. Les enseignants de CP et CE1 sont en train de recevoir les parents individuellement pour leur donner les résultats de leurs enfants.

Les parents d'élèves apprécient ces temps individuels, surtout suite à l'impossibilité de réaliser les réunions de rentrée. Les parents ont apprécié les efforts pour créer le contact (padlets, document papier, visio-conférence...) mais soulèvent que cela serait important que ce lien se fasse pour toutes les classes.

Projets : la poursuite et la mise en place des projets deviennent compliqués au vu du contexte sanitaire (le projet littérature est maintenu, mais dans les classes, un concert éducatif a été annulé...)

Une enseignante supplémentaire (Mme DENGREMENT) est présente les lundis et mardis. Elle travaille avec les CP et CE1.

Assistante en Anglais : démarre sa mission.

3-MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE.

VIGIPIRATE : contrôle de chaque entrée par un adulte

3 accès utilisés pour éviter les attroupements.

Accueil matin, sortie midi, sortie 16h30: portail principal ; portail du Bicentenaire ; portail coté piscine.

Accueil 14h05 : portail principal uniquement

Présence d'un adulte à chaque portail.

Maintien du fonctionnement mis en place à la rentrée de septembre.

Constitution de 3 groupes :

4 al: 86			récréations			wc attribués lavage des mains	accueil matin
			1 10H00/10H15 15H00/15H15	2 10H20-10H35 15H20-15H35	3 10H40-10H55 15H40-15H55		
28	1	Sandrine MIGNOTTE	Cl 2	x		cantine	entrée
28	2	Marie MULIER	Cl 5	x		cl5	piscine
25	3	Sandrine DANNÉ	Cl 4	x		cl5	piscine
28	4	Laurie BLOMME / Camille FRANCOUAL	Cl 1	x		grand hall	entrée
27	5	Joëlle SALGUES	Cl 3	x		cantine	entrée
28	6	Aurore ZAMPETTI / Virginie BICA	Cl 14	x		petit hall	Bicentenaire
27	7	Stéphanie LABEYRIE	Cl 15		x	cl5	piscine
27	8	Wafa BEKKOUCHA / Sophie SAUNIER	Cl 16		x	grand hall	entrée
25	9	Estelle GALINAT / Virginie BICA	Cl 12		x	petit hall	Bicentenaire
27	10	Marie CADAUX	Cl 13		x	petit hall	Bicentenaire
26	11	Jessica COLOIGNER / Camille FRANCOUAL	Cl 11		x	petit hall	Bicentenaire
26	12	Flora BARET	Cl 10	x		ULIS	piscine
24	13	Marielle RICHARD	Cl 8	x		ULIS	Bicentenaire
26	14	Muriel Bégué	Cl 9	x		ULIS	Bicentenaire
14	15	Delphine TIBO	Cl 7	x		ULIS	Bicentenaire

ALAE :

Constitution de 3 groupes comme lors du temps de classe. Ordre de passage repas :

CP-CE1 (150 enfants) : 12h-13h

CE2-CM1 : entre 13h-13h45

CM2 : 13h45-14h05

- Masques : l'éducation nationale fournit les masques aux enseignants
- Masques inclusifs. Ils sont prévus pour les enseignants et accompagnants des élèves ayant des problèmes d'audition. Il va être demandé que les enseignants de CP et CE1 soient munis de ces masques pour le travail sur les sons.

Nettoyage des locaux :

- classes + toilettes le matin (6h00)

- toilettes, poignées, points d'eau : matin + de 9h00 à 10h + 14h à 16h (2 passages)

L'idéal serait que les toilettes et lavabos soient aussi nettoyés entre 10h et 12h.

Le nettoyage régulier permet d'avoir des sanitaires propres tout au long de la journée. Il faudra tirer des enseignements de cette situation pour le futur.

La mise en place de ce dispositif (3 groupes) a permis, également d'apaiser l'ambiance des récréations. M. Gay tire la sonnette d'alarme par rapport au temps d'ALAE : 3 groupes étanches mais tous les élèves sont dans la cour. Cela va devenir de plus en plus complexe à gérer : problèmes de locaux et d'espace.

Mme Moreau ajoute que l'organisation des services de cantine est difficile : 4 services sont mis en place et les enfants mangent de plus en plus tard.

M. Gay précise que le lavage des mains avant et après la récréation ne permettrait pas aux enfants d'avoir un vrai temps de récréation. Il serait donc nécessaire d'avoir plus de gel hydro-alcoolique pour pouvoir alterner entre le gel et le lavage de mains.

Mme Belmonte précise que la mairie a racheté pour 20 000€ de gel et de papier.

Mme Moreau demande si la mairie pourra fournir un ou deux masques à chaque élève. Mme Belmonte précise que cela paraît difficile au vu du nombre d'enfants. Elle fera toutefois remonter la demande auprès des services concernés.

M. Gay précise que l'Education Nationale a fourni des masques enfants pour les oublis (masques papier) ou pour les familles dans le besoin (masques tissu).

4-VIVRE ENSEMBLE ; QUESTION DES PARENTS : COMMENT SONT GERES LES INCIVILITES ET LES CONFLITS A L'ECOLE ?

Les élèves, l'équipe enseignante et de l'ALAE se trouvent confrontés depuis 2 ans à une augmentation des situations difficiles: crises, incivilité, violence verbale et physique envers les enfants et parfois envers les adultes.

Les parents demandent quels dispositifs sont utilisés par l'école, la mairie face à ces difficultés.

Des réponses ont été apportées pour apaiser les tensions qui apparaissent quand tous les élèves sont regroupés dans la cour : accueil dans les classes à 14h05 pour un temps calme ; trois récréations en décalé le matin et l'après-midi pour diminuer le nombre d'élèves en même temps dans la cour. Ces moments collectifs sont plus calmes.

Face aux comportements difficiles, plusieurs dispositifs sont mis en place à l'école:

- message clair : favoriser la discussion entre les élèves lors d'une agression ou un conflit,
- contrat de comportement,
- en cas d'incivilité, de violence, un élève peut aller dans une autre classe ou dans le bureau du directeur pour rédiger une lettre d'excuse qui sera signée par les parents,
- l'élève passe la récréation au calme dans la petite cour après avoir expliqué aux enseignantes de surveillance la raison de la sanction (carton rouge),
- les parents sont rencontrés par l'enseignante, le directeur,
- réunion de l'équipe éducative. Cette réunion qui regroupe les responsables légaux, l'enseignant, la psychologue scolaire, le médecin scolaire, les partenaires de soins éventuellement, le directeur a pour but d'examiner la situation de l'élève.
- pour certaines situations difficiles, le conseil des maîtres examine la situation,
- les cas les plus inquiétants sont soumis à l'inspection de l'éducation nationale

Des situations sont également présentées à la cellule de veille éducative de la commune de Plaisance.

Après rencontre avec les responsables, la mairie a prononcé l'exclusion provisoire de la cantine de certains élèves dont le comportement était difficile.

Les parents ne sont pas nécessairement prévenus pour les messages clairs (petites incivilités). Par contre, ils sont bien évidemment partenaires pour les autres dispositifs.

M. Gay rappelle que le passage à trois récréations a beaucoup apaisé les choses et les enfants semblent contents. Toutefois, l'ALAE ne peut pas fonctionner de la même façon et de nombreux conflits démarrent sur la pause méridienne.

Les enfants rapportent parfois les incidents de façon subjective à leurs parents. Les animateurs et les enseignants font le nécessaire pour régler les conflits, mais il est parfois compliqué de réagir face au comportement de certains élèves.

Mme Carpe de Chazeaux revient sur les incivilités de certains parents vis à vis du personnel de l'école. Elle propose la mise en place d'une charte de bonne conduite à joindre au règlement de l'école.

Mme Moreau note de l'agressivité de certains parents envers les enseignantes, certains propos désagréables vis à vis des enseignants sont tenus sur des groupes de discussion de parents... Elle propose qu'il y ait un article dans le règlement intérieur, qu'un rappel soit fait ou qu'une affiche humoristique rappelant les règles de base du vivre ensemble soit affichée à l'entrée de l'école.

Le retard systématique de certains parents met également en difficulté les enseignantes qui doivent rejoindre leur classe.

Mme Belmonte indique qu'il y a des incidents de ce type dans toutes les écoles de Plaisance-du-Touch. Elle ajoute qu'une commande a été faite auprès de la police pour circuler le matin afin de rappeler les règles (protocole, Vigipirate...).

M Gay rappelle que la grande majorité des parents est respectueuse et que les relations entre parents restent bonnes.

Un article sera ajouté dans le règlement scolaire.

5-QUESTION DES PARENTS : EST-IL POSSIBLE DE METTRE EN PLACE UNE ETUDE SURVEILLEE A L'ECOLE ?

Dans certaines communes, la mairie organise des études surveillées en rémunérant des enseignants ou d'autres adultes.

Mme Moreau propose plusieurs modalités :

- coin calme sous surveillance pour les plus grands
- aide par des enseignants

- organisation de petits groupes, pas toujours les mêmes enfants

Cela profiterait aux enfants qui rentrent tard chez eux et soulagerait les familles.

Mme Belmonte explique que sur une école de Plaisance, un animateur surveillait une salle pour que les enfants avancent leurs devoirs en autonomie.

Mme Carpe de Chameaux demande si des enseignants seraient volontaires et si la mairie serait prête à les rémunérer.

Mme Mullier explique que sur certaines écoles, les enseignants étaient rémunérés par la mairie : les enfants goûtaient pendant 30 minutes, puis restaient 1h avec l'enseignant pour les devoirs.

Il est proposé de voir dans d'autres communes le fonctionnement de ce type de dispositif. Mme Moreau précise que si cela est instauré, il sera possible de réduire le nombre d'animateur (et donc le coût de l'encadrement). Mme DOKUZLIEVA précise que cela peut aussi être réalisé sur 2 ou 3 jours par semaine uniquement et demande quand ce dispositif pourrait être mis en place.

Mme Belmonte fera remonter l'information concernant la rémunération supplémentaire des enseignants, mais précise que cela lui paraît peu probable. Toutefois, il serait peut-être possible d'envisager avec le LEC le détachement d'un animateur pour ce dispositif.

6- SÉCURITE : POINT SUR LES EXERCICES RÉALISÉS.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 28/09/2020

Évaluation : bilan positif.

Un exercice dans le cadre du PPMS a eu lieu le 12/10/2020. Thème : attentat intrusion.

Les enseignants et les élèves se sont enfermés dans les classes.

Bilan : le nouveau dispositif de sonnerie PPMS ne propose qu'un type de sonnerie alors que les alertes PPMS sont de 3 types :

- intrusion ; on s'échappe
- intrusion ; on s'enferme
- confinement

De plus le risque de confusion entre les sonneries subsiste : cela risque d'engendrer des réactions inadaptées au type de PPMS. M. Gay propose de faire un exercice sans prévenir, il pense que plusieurs classes risquent de se tromper et demande si cette sonnerie peut être revue avec la société en charge (message vocal explicite). De plus, la sirène PPMS n'est pas audible dans la cour de récréation. Un autre type d'exercice dans le cadre du PPMS aura lieu : confinement.

7-VOTE DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE DAUDET :

Lecture est faite du règlement intérieur. Le règlement intérieur en cours est reconduit avec ajout de l'article suivant : **« Il est rappelé que la communication entre les adultes : familles, parents, enseignants, personnel et partenaires de l'école, doit se faire dans le respect mutuel des personnes. »**

8- POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR :

➤ Réalisés (présentés par Mme Belmonte) :
150 000€ sur le Blé en herbe et Daudet.

Durant les vacances d'été :

Couverture
Menuiseries
Vidéoprojecteur
Point d'eau sous le préau

(Peinture du hall réalisée pendant le confinement)

Durant les vacances de Toussaint :

Vidéoprojecteurs : à terminer (le matériel n'est pas branché et les haut-parleurs ne sont pas installés).

Mme Belmonte précise que la mairie fera au mieux.

Equipement :

Demandes (toutes présentées au budget 2021) :

- Salle polyvalente : refaire sol (très dégradé), peinture. Porte d'entrée à revoir.
- Interphone : installation d'un interphone mobile pour permettre d'ouvrir quand le directeur n'est pas au bureau ce qui arrive fréquemment (réunions....). *M. Gay précise toutefois que cela serait urgent*
- Clôture entre le bâtiment préfabriqué et la salle polyvalente : remplacer le brise vue occultant posé pour raison de sécurité et très abîmé (devient dangereux) par un dispositif plus solide ou bien une haie végétale.
- Poursuite de la peinture des couloirs.
- Peinture des classes 6, 7, 8, 9, 10
- Peinture de la petite salle (entre maternelle et élémentaire).
- Le mobilier des classes est à renouveler progressivement pour remplacer les tables doubles par des bureaux élèves simples.
- Réparer et repeindre le mur de clôture côté piscine (très dégradé).
- La façade du préau est très dégradée (N.B. : sera sûrement peint pendant les vacances de Noël au niveau des lavabos).
- Informatique : les ordinateurs portables commencent à être anciens : ils sont très lents à démarrer et « plantent » souvent. => *Une réunion est prévue pour le renouvellement du parc.*
- La connexion à internet est insuffisante : les visioconférences avec l'inspection académique lors du confinement étaient impossibles. => *Une réunion est prévue avec M. Zagary*
- Bancs circulaires pour la petite cour (autour des arbres).
- Aménager le terrain de football : remplacer la terre par un sol adapté. => abandonné pour le moment. L'équipe enseignante rappelle que cela fait perdre une partie de l'espace cour et que cela fait plusieurs années que la demande est réalisée. Il est proposé d'étudier des solutions alternatives moins onéreuses mais permettant une utilisation plus régulière de cet espace.
- climatiseurs mobiles :
Certains ont une puissance sous dimensionnée ; évacuations à faire pour certaines classes ; clim de l'ULIS en panne ; demande clim mobile pour la salle informatique et le bureau,
- Le patio entre la cantine et les classes de CP : nettoyage, entretien, aménagement.
- Ordinateur classe 10 : câblage et prises à déplacer pour mettre l'ordinateur près du tableau. => Voir avec M. Barrué si cela est réalisable par M. Zagary.

Le budget est de 150 000€ pour les investissements sur les écoles de Plaisance. Une priorisation sera faite en fonction de l'urgence des établissements.
10 000€ seront alloués au budget matériel supplémentaire comme chaque année.

Mme Belmonte précise que M. le maire rencontrera M GAY.

Mme Moreau demande si le projet de local à poubelles avance. Mme Belmonte se renseignera.

9-COOPERATIVE SCOLAIRE : PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE ET DU BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE LOI 1901:

Bilan financier :

Dépenses:

L'association a participé au financement d'un grand nombre d'activités pédagogiques.

Le confinement a entraîné l'annulation de plusieurs sorties et séjours.

Le financement le plus important est celui des sorties pédagogiques et des séjours : 9709€06

Il est noté que la mairie finance 24€ annuellement par élève pour les sorties, transports, voyages et séjours scolaires.

Recettes:

Dons des familles à la rentrée scolaire 2019: 3 369€13

Actions menées par la coopérative scolaire pour aider au financement des projets pédagogiques :

Photographies scolaires : 2032€40 – Sacs décorés par les élèves : 924€95

Actions classe de Mme Baret : 2018€52

Participation demandée aux familles lors des sorties visites et séjours : 7176€50

Le solde de fin d'exercice est élevé notamment car 3 projets de classes transplantées ont été annulés.

Il a donc été décidé de ne pas faire appel à don des familles cette année .

La photo de classe a été réalisée : photo de groupe et photo individuelle (avec les fratries côté élémentaire).

Mme Moreau précise que compte tenu des contraintes sanitaires, deux bourses n'ont pas pu être réalisées et que la participation d'ALPE sera peut-être moins importante. Ils vont toutefois solliciter les parents pour que la partie recyclage soit le plus élevée possible. Un chèque sera donné très prochainement, correspondant au recyclage déjà réalisé.

La FCPE annonce qu'il n'y aura pas de vente de sapins cette année.

Les cahiers de compte, de justificatifs, les relevés bancaires, les chèquiers sont présentés.

COOPERATIVE SCOLAIRE de l'école A Daudet

COMPTE DE RÉSULTAT

25/09/20

DÉPENSES				RECETTES			
	2019	2020	2018		2019	2020	2018
			2019				2019
activités éducatives	16 670,93 €			activités éducatives	12 326,90 €		
Achats de Matériel	29,70 €			Subventions	105,00 €		
Frais tenue de compte	48,64 €			Vente cabas, photos scolaires, c	7 420,92 €		
Achat cabas, photos scolaires, cal	2 445,05 €			Dons parents	3 369,73 €		
Adhésion occe assurance	122,06 €			Autre	688,94 €		
Autre	79,90 €						
TOTAL (I)	19 396,28 €			TOTAL (II)	23 222,55 €		
RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE (si II > I)	3 826,27 €			RÉSULTAT DÉFICITAIRE (si I > II)			

TRÉSORERIE			
	2019	2020	2018
			2019
En début d'année	12 426,36 €		
En fin d'année	16 951,57 €		12 426,36 €
Variation	4 525,21 €		12 426,36 €

Rapport moral de la coopérative scolaire:

L'association a participé au financement de sorties et activités pédagogiques.

Le financement le plus important est celui des sorties pédagogiques et des séjours.

Le confinement a eu pour conséquences l'annulation de sorties et séjours.

Sorties réalisées

Festival du film de fiction historique
Musée des Abattoirs
Archives municipales
Séjour classes de cm2 Saint Nicolas de la Grave
JMF
Concert Halle au grain
Château de Mauvezin
Grottes de Gargas

Achat de matériel pédagogique et abonnements : Mon quotidien et Mon petit quotidien

Le bureau est maintenu.

10- RYTHME SCOLAIRE :

Mme Salgues estime que les effets de la crise sanitaire justifient une nouvelle réflexion sur les rythmes scolaires. Le conseil d'école s'est prononcé sur le maintien du rythme actuel qui est reconduit pour 3 ans. Néanmoins le souhait de constitution d'un groupe de réflexion sur les rythmes scolaires a été évoqué l'an dernier.

Mme Fabry précise qu'une discussion conjointe devra être menée à l'échelle de la commune, notamment avec la future construction du nouveau groupe scolaire.

M. Gay propose la création d'une commission au sein de l'école.

11- QUESTIONS ALAE :

M. Vincent se propose de répondre aux éventuelles questions.

Pas de question.

Mme Belmonte félicite les élèves du groupe « échecs » de l'école. M. Vincent précise que l'an dernier, les enfants ont été sélectionnés au niveau régional et ont participé au tournoi national qui s'est réalisé par visio-conférence. Ils sont arrivés 4ème.

La séance est levée à 19h52

La secrétaire
Flora BARET



le directeur
Philippe GAY



ECOLE ALPHONSE DAUDET
4, avenue Montaigne
31830 PLAISANCE DU TOUCH
Tél. 05 61 86 34 60
mail : ce.0312120L@ac-toulouse.fr